

Communication faîtière nationale sur les professions de la santé

La mise en œuvre du concept pour une communication faîtière nationale sur les professions de la santé, adopté fin avril par le Comité de l'OdASanté, est amorcée. Le groupe d'accompagnement du projet s'est réuni une première fois le 30 juin 2009. Afin d'harmoniser au mieux les informations sur les professions de la santé, une étroite collaboration s'installe entre l'OdASanté et le Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO).

Projet communication faîtière :

http://odasante.ch/fr/04_div.%20projekte/pdf/ko_Dachkomm_1.5.2009_f.pdf

Rapport national sur le recrutement de personnel dans les professions de la santé

Le rapport mandaté par la CDS et l'OdASanté se focalise sur le besoin en personnel et les défis à relever par les institutions pour pallier la pénurie. Les travaux menés actuellement portent sur le recensement et l'analyse des mesures appliquées dans les cantons pour fidéliser et recruter le personnel, ainsi que pour la promotion de la formation pratique dans les professions de santé. Cette démarche permettra de mettre en évidence des modèles existants qui pourraient être repris par d'autres cantons. Le rapport national devrait être prêt cet automne.

http://odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Info-Versorgungsbericht-Juni09-f.pdf

Conception du paysage des examens professionnels dans le domaine de la santé

La décision unanime du Comité de l'OdASanté, de positionner les formations continues nécessitant un degré élevé de réglementation au niveau d'examens professionnels supérieurs (EPS) en lieu et place d'études postdiplômes (EPD ES), a son impact sur le statut et le niveau des examens professionnels dans le domaine de la santé.

Lors de sa séance de juillet 2009, le Comité a mené une première discussion sur le positionnement des examens professionnels (EPS et examens professionnels menant au brevet fédéral) dans le domaine de la santé. Les principes généraux, présentés à différents partenaires au cours du mois dernier, seront encore précisés avant leur soumission pour adoption au Comité et leur mise en ligne.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des Assistants en soins et santé communautaire (ASSC) CFC

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des ASSC (membres voir http://odasante.ch/fr/02_berufliche-grundbildung/pdf/Adressen%20SKBQ%20FaGe-online.pdf) a tenu sa première séance début juillet. Elle a élu son président en la personne de Robert Völker et adopté son règlement de fonctionnement pour soumission à l'approbation du Comité de l'OdASanté. Elle a par ailleurs traité les deux thèmes suivants :

Formation raccourcie selon l'art. 2 de l'Ordonnance ASSC

En collaboration avec les partenaires concernés, l'OdASanté a concrétisé la prise en compte d'une année de formation pour les personnes en formation qui ont 22 ans révolus et justifient d'au moins 2 ans de pratique professionnelle sous la forme d'une occupation à 60 % au minimum dans le domaine des soins et de l'accompagnement. Après en avoir débattu de manière approfondie, la commission a adopté un concept pour la diminution de la durée de formation d'ASSC. Les propositions élaborées seront soumises à l'appréciation des cantons dans le courant du mois d'août. Elles devraient ensuite être mises en vigueur par le Comité de l'OdASanté à la fin du mois de septembre.

Comparaison des compétences aides familiales – ASSC

A la demande des cantons et en collaboration avec l'association professionnelle de soins et assistance (curahumanis) l'OdASanté a élaboré des recommandations sur la comparaison des profils de compétences d'aides familiales CFC et d'ASSC. Ces recommandations pourront en particulier être appliquées dans les procédures de validation des acquis menant à l'obtention d'un CFC d'ASSC. La comparaison des compétences aides familiales – ASSC sera mise à dispositions des cantons à la fin août 2009.

PEC EPD ES soins d'anesthésie, soins intensifs, soins d'urgence

L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) a, le 10.7.2009, approuvé le plan d'études cadre (PEC) pour la formation postdiplôme (EPD) en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence; le PEC est entré en vigueur le même jour. En tant qu'organe responsable, l'OdASanté mettra prochainement en place la Commission de développement chargée de l'examen périodique du PEC.

Conformément à la décision du Comité de l'OdASanté d'avril 2009, les formations post-diplômes devront être offertes selon le nouveau droit dans les douze mois suivant l'entrée en vigueur du PEC. Pour plus d'informations à ce sujet :

http://odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/zirk-inKrafttretung-f-13.7.2009.pdf

PEC Technique opératoire ES

L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) a, le 10.7.2009, approuvé le plan d'études cadre (PEC) pour la filière de formation ES en technique opératoire ES. Le PEC est entré en vigueur le 10.7.2009, dès son approbation par l'OFFT. L'OdASanté mettra prochainement en place la Commission de développement chargée de l'examen périodique du PEC.

Plan d'études cadre pour la filière de formation technique opératoire ES de même qu'informations sur le projet d'élaboration : http://www.odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/04_00_Operationstechnik%20HF/rlp_Operationstechnik_hf.htm

PEC Hygiène dentaire ES

L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) a, le 10.7.2009, approuvé le plan d'études cadre (PEC) pour la filière de formation ES en hygiène dentaire ES. Le PEC est entré en vigueur le 10.7.2009, dès son approbation par l'OFFT. L'OdASanté mettra prochainement en place la Commission de développement chargée de l'examen périodique du PEC.

Plan d'études cadre pour la filière de formation en hygiène dentaire ES, de même qu'informations sur le projet d'élaboration : http://www.odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/06_00_Dentalhygiene%20HF/rlp_DH_hf.htm

PEC Orthoptique ES

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa séance du 1^{er} juillet 2009, adopté le plan d'études cadre (PEC) pour la filière d'orthoptique ES à l'attention de la Commission fédérale des écoles supérieures (CFES).

Commission de développement PEC soins infirmiers ES

La Commission de développement PEC soins infirmiers a tenu sa première séance en mai dernier. Une réunion avec les experts mandatés par l'OFFT pour les procédures de reconnaissance des filières en soins infirmiers ES est par ailleurs prévue pour la fin de l'été. La prochaine séance de la Commission de développement PEC soins infirmiers est fixée au mois de novembre 2009.

http://odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/01_00_Pflege%20HF/rlp_pflege_hf.htm

Projet de formation professionnelle supérieure en soins et encadrement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires

Les besoins quantitatifs et qualitatifs en prestations dans les soins et d'accompagnement dans les soins de longue durée vont augmenter au cours des prochaines années. Fortes de ce constat, les associations d'employeurs CURAVIVA Suisse, H+, Les Hôpitaux suisses et l'Association suisse d'aide et de soins à domicile (ASSASD) ont décidé de procéder à une évaluation des besoins. Celle-ci permettra de définir notamment les compétences à acquérir dans le cadre d'éventuels examens professionnels et d'examen professionnels supérieurs à mettre en place par la suite.

Sur la bases des données recueillies, les responsables du projet élaboreront des propositions qui seront soumises pour avis au Comité de l'OdASanté.

L'OdASanté est représentée dans le projet par le biais de différents experts du terrain, de même que par son secrétariat général.

Informations sur le projet : <http://www.berufsbildung.curaviva.ch/index.cfm/BACF5927-962D-4536-9FBD3E53D73D19F6/?id=2BE6C1BD-DA3C-FB56-0E940718E1AB18C0&method=news.detail&m=0&c=FCBD7A81-1AC8-46AE-A2F3C3EACC0CD2C8&pg=1&lang=fr>

Elaboration de bases de formation ; état des projets au 13.7.2009

Le survol des projets de l'OdASanté, actualisé en date du 13.7.2009, peut être téléchargé sous :

http://odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/01.8%20Projekte%20OdASante_13.7.2009_f.pdf

Ce document présente l'état des travaux dans les différents projets d'élaboration de bases de formation, l'organisation de ces derniers et les milieux impliqués. Il montre les plans d'étude cadre prévus pour les filières ES du domaine de la santé ont en grande partie déjà été approuvés par l'OFFT.

Rapport annuel 2008

Le rapport annuel 2008 de l'OdASanté a été adopté par l'Assemblée générale le 24.6.2008. L'ensemble des projets menés par l'OdASanté ou en collaboration avec elle au cours de l'année en revue, de même que les principaux défis à venir y sont présentés.

Rapport annuel 2008: http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Jahresbericht%202008-f.pdf

Membres du Comité

L'Assemblée générale de l'OdASanté du 24.6.2009 a nommé les membres du Comité pour la période du 12.5.2009 au 12.5.2013.

Dans sa nouvelle composition le Comité a, lors de sa séance du 1.7.2009 et à l'unanimité, confirmé son président B. Wegmüller (H+) et élu Franz Wyss (CDS) en tant que vice-président.

Comité de l'OdASanté : http://odasante.ch/fr/08_ueber-uns/pdf/Vorstand%2006.09%20f.pdf

Secrétariat général de l'OdASanté

De nouvelles collaboratrices sont venues renforcer les rangs de l'équipe du secrétariat général au cours de ces derniers mois. Celle-ci se compose dès lors du secrétaire général Urs Sieber et de son adjointe Ariane Montagne de même que de

Katrin Arnold, collaboratrice scientifique (70%), depuis début janvier 2009

Monique Stoll, assistante au secrétariat général (40%), depuis début mars 2009

Martina Knecht, assistante au secrétariat général (80%), depuis début juin 2009.

■